



Au bout du rouleau+employeur en faute

Par **Ganesh**, le **25/02/2016** à **00:06**

Bonjour, rnrn Cela fait 4 ans que je travaille de 10h a 19h sans aucunes pauses de la journée (meme pas pour manger!)De plus il m'arrive d'effectuer des semaines sans jour de repos.rn Je souhaite partir car je ne supporte plus ce rythme, j'ai donc demandé a mon employeur une rupture conventionnelle mais il la refuse.rnrnQuels sont mes recours pour partir rapidement tout en conservant mon droit a toucher mes allocations chomage???

Merci d'avance,